

Le coffret de distribution électricité en élévation

AFIN D'ASSURER À SES CLIENTS UNE SÉCURITÉ MAXIMALE DE LEUR ALIMENTATION ÉLECTRIQUE, SIG A DÉCIDÉ DE RÉDUIRE LE NOMBRE DE DÉRIVATIONS SOUTERRAINES (ÉPISSURES) ET **DE LES REMPLACER PAR DES COFFRETS DE DISTRIBUTION ÉLECTRICITÉ EN ÉLÉVATION.**

Pourquoi ce changement ?

Le recours à ces coffrets permet d'améliorer sensiblement les interventions sur le réseau :

- des recherches de défaut plus simples
- en cas de panne, des interventions plus rapides
- des coupures de courant plus courtes,

et, par conséquent, des clients moins pénalisés par les incidents.

Où installer ces coffrets ?

Dans la mesure du possible, SIG installe ces coffrets sur le domaine public. Toutefois, dans certains cas, par manque de place, il est nécessaire de prévoir un emplacement sur la parcelle privée du client. L'idéal est alors de le **placer en limite immédiate du domaine public pour en assurer l'accès 24h/24, 7j/7.**

L'installation du coffret (y.c. les frais de servitudes liées) sur le domaine privé est intégralement prise en charge par SIG et n'entraîne aucun frais pour le client.

Qu'est-ce que ce changement implique pour Vous Architectes ?

L'intégration de ce coffret dans votre projet doit être traitée en concertation avec SIG, Projets Raccordement.

Ce nouveau mode de raccordement est valable aussi bien pour le raccordement de villas que pour celui d'immeubles.



Coffret de distribution électricité en élévation

Pour obtenir plus d'informations

022 420 81 72 Connexion Réseau – Projets Raccordement
www.sig-ge.ch/partenaires/electricite/documents

